



Avis relatif à la Politique sur les marchés 2019-04 : Accords commerciaux : Mise à jour des seuils

Publié : le 2019-12-13

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor 2019,

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

N^o de catalogue BT12-10F-PDF
ISSN : 1491-5928

Ce document est disponible sur Canada.ca, le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Contracting Policy Notice 2019-04 – Trade Agreements:
Thresholds Update

Avis sur la Politique des marchés 2019-4 - Accords commerciaux : Mise à jour des seuils

Du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Date : Le 13 décembre 2019

Aux : Administrateurs fonctionnels, Finances et administration, de tous les ministères et organismes

Objet : Mise à jour sur les seuils pour les accords de libre-échange

Résumé

Les seuils en vigueur à compter du 1er janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2021 pour les approvisionnements assujettis aux accords de libre-échange, dont le gouvernement fédéral fait partie, sont répartis ci-dessous.

Seuils

(en dollars canadiens, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021)

Accord de libre-échange	Entités (Ministères et organismes)			Les sociétés d'État / Entreprises du gouvernement		
	Biens	Services	Construction	Biens	Services	Construction
Affaires intérieures						
<u>Accord de libre-échange canadien (ALEC)</u>	26 400	105 700	105 700	528 300	528 300	5 283 200
Affaires internationales						

	Entités (Ministères et organismes)			Les sociétés d'État / Entreprises du gouvernement		
	Biens	Services	Construction	Biens	Services	Construction
Accord de libre-échange						
<u>Accord de libre-échange</u> <u>Canada-Chili</u> *	108 400	108 400	9 100 000	542 400	542 400	17 300 000
<u>Accord de Partenariat</u> <u>transpacifique global et</u> <u>progressiste (PTPGP).</u>	238 000	238 000	9 100 000	650 000	650 000	9 100 000
<u>Accord de libre-échange</u> <u>Canada-Colombie</u> *	108 400	108 400	9 100 000	542 400	542 400	17 300 000
<u>Canada et l'Union</u> <u>européenne Accord</u> <u>économique et</u> <u>commercial global</u> <u>(AECG).</u>	238 000	238 000	9 100 000	Annexe 19-3, section A : 650 000	Annexe 19-3, section A : 650 000	9 100 000
				Annexe 19-3, section B : 732 400	Annexe 19-3, section B : 732 400	
<u>Accord de libre-échange</u> <u>Canada - Honduras</u>	108 400	108 400	9 100 000	542 400	542 400	17 300 000
<u>Accord de libre-échange</u> <u>Canada - Corée</u>	100 000	100 000	9 100 000	s.o. (Sans objet.)	s.o. (Sans objet.)	s.o. (Sans objet.)
<u>Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).</u>						
<u>Canada/États-Unis</u>	32 600	108 400	14 100 000	542 400	542 400	17 300 000
<u>Canada/Mexique</u>	108 400	108 400	14 100 000	542 400	542 400	17 300 000
<u>Accord de libre-échange</u> <u>entre le Canada et le</u> <u>Panama</u>	108 400	108 400	9 100 000	542 400	542 400	17 300 000
<u>Accord de libre-échange</u> <u>Canada-Pérou</u>	173 900	173 900	9 100 000	542 400	542 400	17 300 000
<u>Accord de libre-échange</u> <u>Canada-Ukraine</u> *	238 000	238 000	9 100 000	650 000	650 000	9 100 000

	Entités (Ministères et organismes)			Les sociétés d'État / Entreprises du gouvernement		
	Biens	Services	Construction	Biens	Services	Construction
Accord de libre-échange						
<u>Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC-AMP)</u>	238 000	238 000	9 100 000	650 000	650 000	9 100 000

* Les accords de libre-échange que le Canada a conclus avec le Chili, la Colombie et l'Ukraine, prévoient des engagements de « transparence supplémentaire » qui consistent à donner aux fournisseurs des renseignements concernant les marchés publics dans le cadre desquels ils ne sont pas autorisés à soumissionner, mais où (1) un processus d'appel d'offres ouvert est utilisé et (2) la valeur des marchés excède respectivement 124 000 \$ CAN pour le Chili et l'Ukraine, et 150 000 \$ CAN pour la Colombie.

Contexte

Tous les deux ans, les seuils compris dans les accords commerciaux sont mis à jour. Cet avis modifie les seuils dans l'avis sur la politique des marchés 2018-01, en vue de fournir de nouveaux seuils, qui sont exprimés en dollars canadiens. Tous les seuils sont pour la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021.

Exigences

Les avis de marché envisagé, également appelés avis d'appel d'offres, doivent être publiés pour les achats assujettis aux accords de libre-échange. Les ministères, les organismes et certaines sociétés d'État doivent publier leurs avis sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement, fourni par Services publics et Approvisionnement Canada, par l'entremise de la page [Appels d'offres](#), accessible sur le site Web achatsetventes.gc.ca.

Références

1. Les accords commerciaux concernant cet avis sur la politique des marchés ont été hyperliés dans tableau ci-dessus.
2. [Règlement sur les enquêtes du Tribunal canadien du commerce extérieur sur les marchés publics](#)
3. [Politique sur les marchés du Conseil du Trésor du Canada](#)

Demandes de renseignements

1. Pour les questions de contenu concernant les obligations d'approvisionnement du gouvernement contenues dans l'un ou l'autre des accords commerciaux internationaux, veuillez communiquer avec **Affaires mondiales Canada** :

Téléphone :

1-800-267-8376 (numéro sans frais au Canada)

613-944-4000 (dans la région de la capitale nationale du Canada et à l'extérieur du Canada)

Si vous êtes malentendant ou si vous avez des problèmes d'élocution et que vous utilisez un texte par téléphone, vous pouvez accéder aux services ATS pour les personnes malentendantes de 9 h à 17 h. heure de l'Est, en appelant le 613-944-9136 (uniquement au Canada).

Télécopieur : 613-996-9709

Adresse de courriel : enqserv@international.gc.ca

Écrivez à l'adresse suivante :

Services de demande de renseignements (SDR)

Affaires mondiales Canada

125, promenade Sussex

Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G2

2. Pour des renseignements concernant l'Accord de libre-échange canadien, veuillez communiquer avec le **Secrétariat du commerce intérieur** :

Téléphone : 204-987-8094

Adresse de courriel : pcaron@ait-aci.ca

Télécopieur : 204-942-8460

Écrivez au :

#101 – 605, rue des Meurons

Winnipeg (Manitoba) R2H 2R1

3. Pour des renseignements sur la Politique sur les marchés du Conseil du Trésor (CT), veuillez communiquer avec [Renseignements au public du SCT](#).
-

Kathleen Owens

Contrôleure générale adjointe, Secteur des services acquis et des actifs

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Date de modification :

2019-12-18